



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de la sécurité sociale

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

DSS/SD1/1B

01.40.56.71.22

coralie.tremblay2@sante.gouv.fr

Ref : D21- 017984

Paris, le 19 juin 2021

Objet : résultat de l'enquête de représentativité 2021 relative aux représentants des médecins libéraux

Messieurs les co-présidents,

A la suite de la publication au Journal Officiel du 16 avril 2021 de l'avis relatif à l'enquête de représentativité prévue à l'article L.162-33 du code de la sécurité sociale, vous avez présenté une demande aux fins de reconnaissance de la représentativité de l'organisation que vous présidez.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les éléments recueillis au cours de l'enquête de représentativité à laquelle il a été procédé permettent de considérer que l'Union Avenir Spé-le Bloc est représentative au sein du collège des médecins spécialistes.

Vous trouverez, joint au présent courrier, le rapport d'enquête de représentativité de votre organisation syndicale.

Je vous prie de croire, Messieurs les co-présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de la Sécurité Sociale



Franck VON LENNEP

Docteurs Bertrand DE ROCHAMBEAU,
Philippe CUQ, François HONORAT
et Patrick GASSER
Co-Présidents d'« Avenir spé-Le Bloc »
6, rue Pétrarque 31000 TOULOUSE